

# INTRODUCTION

*par Christophe Evans*

La rédaction de l'introduction de ce recueil de textes a été achevée en avril-mai 2020, pendant la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19), alors que toutes les bibliothèques – quels que soient leurs statuts – étaient fermées sur le territoire français (et sur la quasi-intégralité du territoire européen). Significativement, au cours de cette crise et des mesures de confinement de la population auxquelles elle a donné lieu, on a beaucoup plus parlé des librairies que des bibliothèques, les périls encourus par les premières étant évidemment sans commune mesure avec ceux des secondes (risques financiers et perspectives d'avenir); et quand il a été question des bibliothèques, c'était pour évoquer leur fonction d'approvisionnement en biens culturels et en particulier en livres (au moment où l'on envisage de rouvrir les bibliothèques après deux mois de fermeture, c'est essentiellement ce service qui semble être reprogrammé). La fonction de séjour sur place des bibliothèques, et les nombreux effets que cette fonction produit pour les populations et les territoires (culturels, cognitifs, psychologiques, sociaux, etc.), n'aura pas fait l'objet de commentaires soutenus dans la sphère publique ou dans la sphère médiatique, alors que les conséquences de fermetures aussi longues sont sans doute considérables. On peut se demander en effet ce qui aura été «perdu» individuellement et collectivement à cause de l'impossibilité de séjourner dans des bibliothèques. La crise sanitaire, comme pour de nombreux autres domaines, agit comme un révélateur qui montre que les bibliothèques sont des espaces à risque parce qu'elles sont des institutions de sociabilités: elles permettent et organisent le partage et la circulation matérielle au sein de la population d'ouvrages ou de biens culturels, elles rendent possibles le partage et l'appropriation d'espaces publics et de services à grande échelle, comme peu d'autres institutions le font.

## COMMENT LIRE UNE BIBLIOTHÈQUE ?

« Il s'en passe, des choses, dans les bibliothèques », ainsi commençait un article récent du journal *Le Monde* à propos d'une série de manifestations organisées dans de grandes bibliothèques publiques: « expositions, conférences, projections, concerts et même défilés de mode »<sup>1</sup>. Soit un constat tout à fait justifié au regard du développement en France des politiques d'animation des

---

1. Virginia Bart, « La bibliothèque, "le" lieu branché des années 2020 », *Le Monde*, 2 janvier 2020.

établissements de lecture publique, mais aussi une façon de laisser entendre qu'habituellement il ne se passe pas grand chose dans ce type de lieu, ou plutôt que ce qui s'y déroule au quotidien relève d'une grande banalité et mérite de rester sous la surface. « Absence d'événement notable », « défaut de spectaculaire », selon les mots prononcés par Régis Debray en 2005, sont en effet des caractéristiques propres aux bibliothèques qui les « exilent de la sphère médiatique » et permettent d'expliquer pour le philosophe – du moins à l'époque où il prononce ces paroles – la « respectueuse indifférence dont elles font l'objet de la part des pouvoirs municipaux ou régionaux »<sup>2</sup>.

Si les bibliothèques sont aujourd'hui, plus souvent que par le passé, inscrites à l'agenda culturel grâce à une politique volontariste qui semble porter ses fruits, il s'est toujours « passé des choses » en leur sein. Le recueil de textes qui suit entend en témoigner en plaçant l'éclairage aussi bien sur l'infra-ordinaire de ces institutions publiques – les usages réguliers, massifs, discrets, mais pourtant créatifs, dont elles font l'objet – que sur certaines de leurs activités événementielles plus visibles, moins massives et tout aussi créatives<sup>3</sup>. Le fil rouge proposé ici est donc bien celui des publics, leurs usages, leurs façons de faire singulières ou partagées, sans oublier leurs discours et leurs représentations : leur « expérience » des bibliothèques éclairée sous plusieurs angles.

À vrai dire, tout fait spectacle dans une bibliothèque si on se donne les moyens de bien observer et d'écouter ce qui s'y passe. Écouter, on le verra ici selon des éclairages différents, c'est aussi bien *faire parler* que *laisser parler*, voire tout simplement se montrer attentif aux productions sonores les plus ordinaires : une journaliste radio me disait ainsi qu'elle avait été surprise de constater à quel point les personnes qui sont rassemblées dans une bibliothèque telle que la Bpi produisent des sons qui ont la qualité d'une partition musicale<sup>4</sup>. On pourrait parler à ce propos d'une musicalité des publics des bibliothèques, musicalité que ne soupçonnent pas celles et ceux qui connaissent mal ces institutions et les associent au silence d'église. Les chuchotements des usagers qui discutent, travaillent ensemble, interagissent avec le personnel, les bruits

---

2. Régis Debray, « Propos liminaire », in *Lire ensemble, vivre ensemble : bibliothèques et laïcité*, Éditions de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, 2005, p. 7.

3. Georges Perec, *L'infra-ordinaire*, collection Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, Seuil, 1989. « Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ? Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ? »

4. Stéphanie Kamidian, « Des regards à l'œuvre, les habitués de la Bpi », 24 février 2019, Radio campus Paris. Voir < <https://www.radiocampusparis.org/des-regards-a-loeuvre-les-habitués-de-la-bpi-22-02-19/> >. La métaphore de la partition suggère ici que l'on est loin de la cacophonie : il y a bien un phénomène d'autorégulation sociale du niveau sonore à l'œuvre dans les bibliothèques, lequel nécessite parfois des interventions humaines.

plus ou moins feutrés de celles et ceux qui se déplacent, le son des pages qui se tournent, le cliquetis des claviers d'ordinateurs (sans oublier, à la Bpi, le martèlement étouffé des pianos silencieux de l'Espace musique ou le sifflement aigu des microfilms rembobinés à grande vitesse), composent en effet un fond sonore singulier, propice à la concentration, et que recherchent les personnes qui ne souhaitent pas s'enfermer chez elles pour travailler, lire ou tout simplement divaguer. Le fond sonore des bibliothèques pourrait ainsi être qualifié de « fonds » sonore, un atout supplémentaire des bibliothèques qui justifie certaines modalités de fréquentation : si la bibliothèque était déserte et silencieuse, elle présenterait beaucoup moins d'intérêt<sup>5</sup>. Les cinéastes qui se sont intéressés aux bibliothèques publiques ne s'y sont pas trompés, les bandes-sons de leurs films font la part belle à ces ambiances sonores tellement significantes<sup>6</sup>.

Pourquoi et comment les bibliothèques, en plus d'être des lieux d'approvisionnement notoires, sont-elles aussi des lieux de séjour sur place plus ou moins long, mais aussi des lieux de rencontre et de drague ? Pourquoi certaines personnes se trouvent-elles si à l'aise dans ces espaces qu'elles finissent par en parler en termes de « secondes maisons », alors que d'autres au contraire les fuient ou les ignorent ? Comment se mettent en place les phénomènes d'autorégulation sociale qui sont à l'œuvre dans les bibliothèques dont il a été question plus haut : autorégulation des attitudes, calage sur le comportement des autres usagers ? Pourquoi, comme nous l'avons observé dans l'enquête sur les habitués de la Bpi, certains psychiatres conseillent-ils la fréquentation des bibliothèques à leurs patients pour les aider à se resocialiser ?<sup>7</sup> Pourquoi certains chorégraphes et certains artistes ont l'idée de s'emparer du décor de

---

5. Nathalie Clot, pour les bibliothèques universitaires qu'elle qualifie « d'espaces motivationnels », écrit notamment : « Avant d'être faites de livres ou de mobiliers, les bibliothèques sont faites de gens, et tirent leur sève des communautés qui s'y retrouvent et leur âme de ce que les gens viennent y faire ensemble. L'actif principal d'une bibliothèque universitaire en tant que lieu serait donc les utilisateurs qui créent l'ambiance que d'autres utilisateurs viennent y trouver. » Voir son article : « L'usage des lieux », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2019, n° 17. Disponible en ligne : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0068-007> >. Jean-François Barbier-Bouvet écrivait déjà dans les années 1980 qu'il n'y avait pas trois médias à la Bpi, l'imprimé, le son, la vidéo, mais bien quatre puisqu'il fallait ajouter le public lui-même à cette liste. Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain, *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, La Documentation française, 1986.

6. Je pense en particulier au film de Jean-Michel Cretin, *Les habitués*, 1998 (< <https://pro.bpi.fr/observation-des-publics-de-la-bp/les-habitués-le-film> >) ; à celui de Frederick Wiseman, *Ex Libris : The New-York Public Library*, 2017 ; à celui d'Alain Guillon et Philippe Worms, *Chut... !*, 2020 ; sans oublier bien sûr les scènes du film de Wim Wenders tournées en bibliothèque, *Les ailes du désir*, 1987.

7. Christophe Evans, Agnès Camus, Jean-Michel Cretin, *Les habitués : le microcosme d'une grande bibliothèque*, Éditions de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, 2000.

la bibliothèque et de son « biotope » pour y réaliser des spectacles ?<sup>8</sup> Autant de questions en apparence triviales – ce qu'elles ne sont pas ! – qui permettent d'éclairer certaines facettes peut-être moins connues des bibliothèques et que, pour ma part, je serais tenté de résumer par le double questionnement suivant : qu'est-ce qui est produit au juste *par, dans, et à partir* des bibliothèques ? Et comment peut-on rendre compte fidèlement de ce qui est produit sans se contenter d'une approche strictement fonctionnelle ou utilitariste ? Se dessine ici un programme pour une anthropologie des bibliothèques déjà amorcé dans certaines études, aussi bien en lecture publique qu'en lecture académique, une anthropologie de la rencontre entre une offre de bibliothèque et une demande, pour paraphraser Jean-François Barbier-Bouvet<sup>9</sup>, et qui se fixe pour objectif d'étudier l'écosystème global de ces établissements et les processus de qualification sociale qui y sont à l'œuvre par l'ensemble des personnes présentes et agissantes : qualification sociale des espaces, des ressources, des usages, etc.<sup>10</sup>

## LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES : UN PRISME PARTICULIER ?

Pour apporter des éléments de réponse à la fois diversifiés et convergents aux questions qui viennent d'être formulées, nous avons fait le pari de réunir des textes issus de contextes différents : la Bibliothèque publique d'information, la Bibliothèque nationale de France et la Biblioteca Vasconcelos de Mexico, soit trois grandes bibliothèques singulières qui possèdent toutefois des caractéristiques proches de par leurs tailles et leurs missions. Autre singularité, et non des moindres, les textes assemblés ici ne relèvent pas tous d'une approche scientifique *stricto sensu*, en particulier d'une approche socio-anthropologique

---

8. Je pense ici à des spectacles de danse ou de lecture à voix haute réalisés avec la complicité du public et du personnel dans les espaces de la Bpi à l'occasion de « Nuits blanches » ou de « Nuits de la lecture ». J'ai aussi en tête, dans un tout autre registre, les entreprises de « détournement » filmées et mises en ligne par des internautes qui ont pour objectif de troubler volontairement le calme.

9. Jean-François Barbier-Bouvet, « Publics à l'œuvre : pratiques du texte, de l'image et du son à la Bibliothèque publique d'information du Centre G. Pompidou », in *Réseaux*, vol. 5, n° 25, 1987, p. 21-32. Disponible en ligne : < [https://www.persee.fr/doc/reso\\_0751-7971\\_1987\\_num\\_5\\_25\\_1260](https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1987_num_5_25_1260) >.

10. Je pense en particulier aux travaux de Joëlle Le Marec (Judith Dehail, Joëlle Le Marec, « Habiter la bibliothèque : pratique d'étude, entretien d'un milieu », in *Communication et langage*, 2018/1, n° 195) ; à ceux de Marc Perrenoud et Mariangela Roselli (*Du lecteur à l'usager : ethnographie d'une bibliothèque universitaire*, Presses universitaires du Mirail, 2011) ; à ceux de José Rose (*Scènes de vie en bibliothèque : voyage en Alcazarie*, L'Harmattan, 2017). Travaux auxquels on peut ajouter l'opuscule méthodologique d'ethnologie appliquée d'Andrew Asher et Suzanne Miller, traduit pour l'ADBU par Nicolas Beudon et Benjamin Caraco : *Comment faire de l'anthropologie en bibliothèque ?*, < [https://adbu.fr/competplug/uploads/2016/10/methodes\\_anthropologie\\_en\\_bibliotheques.pdf](https://adbu.fr/competplug/uploads/2016/10/methodes_anthropologie_en_bibliotheques.pdf) >.

telle qu'elle est pratiquée à la Bpi par son service Études et recherche depuis maintenant un peu plus de quarante ans. Le premier texte est rédigé par Irène Bastard, chef de projet « Publics et usages » à la Délégation à la stratégie de la BnF ; il adopte une démarche sociologique à la fois quantitative et qualitative permettant une relecture critique des catégories classiques d'analyse des publics de la BnF et notamment de la dichotomie entre activités studieuses (consultation de documents, travail sur place) et activités culturelles (visite des espaces, visite d'exposition, participation à des conférences). Le second texte est rédigé par Agnès Camus-Vigué, chargée d'études en sociologie au service Études et recherche de la Bpi ; il propose une approche qualitative associant sociologie et psychologie pour rendre compte des modalités d'attachement à l'institution bibliothèque dont témoignent les publics de la Bpi sur le long terme ; ce texte est complété par un encadré méthodologique sur la méthode elle-même hybride (psychosociologique) des *focus groups* écrit par Françoise Gaudet, conservatrice en chef des bibliothèques et ancienne responsable du service Études et recherche de la Bpi. Le troisième texte, est rédigé par Quentin Lobbé et Dana Diminescu – le premier, chercheur à l'ISC-PIF/CNRS (Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France), post-doctorant de Télécom Paris, la seconde, sociologue, enseignante chercheuse à Télécom Paris ; ce texte est lui aussi le fruit d'une démarche scientifique à la fois résolument quantitative (analyse de big data) et très qualitative, puisque l'observation est convoquée pour affiner la connaissance des usagers du service gratuit d'accès à Internet de la Bpi et apprécier la manière dont ils « façonnent le Web » de cette bibliothèque et produisent des « routines de consultations ».

Le quatrième texte inaugure la deuxième partie de l'ouvrage permettant d'accueillir d'autres regards sur l'expérience des publics ; il est le fruit d'un échange entre Muriel Amar, conservatrice des bibliothèques, chargée d'études au service Études et recherche de la Bpi – « éditrice » au sens anglo-saxon du terme de ce recueil puisqu'elle en a patiemment suivi l'élaboration et organisé le contenu –, et Daniel Goldin, ancien directeur de la bibliothèque Vasconcelos de Mexico, lui-même ancien éditeur. Ce texte permet de donner accès à un témoignage à la fois personnel et professionnel sur la thématique de l'hospitalité des bibliothèques et sur le principe de « l'écoute fondatrice », principe élémentaire de la démarche ethnographique s'il en est. Le cinquième texte est rédigé par Caroline Raynaud, conservatrice des bibliothèques, programmatrice au service du Développement culturel de la Bpi ; il retrace une expérience originale « d'archivage du public » à travers un dispositif de captation vidéo à la fois assez contraignant et source d'une grande liberté : le Cinématon organisé pour l'anniversaire des 40 ans de la Bpi. Enfin, le sixième

et dernier texte est rédigé par Line Cognat-Bertrand et Stéphanie-Fromion, Écrivains-Conseils<sup>®</sup>, membres du collectif *Mots sur mesure*, une association qui intervient à la Bpi pour proposer un service d'écrivain public ; ce texte permet, par l'entremise d'un intervenant à la fois extérieur et intérieur à l'institution et, à l'occasion d'un dispositif encore une fois tout à fait singulier, de consigner des témoignages d'usages d'une grande richesse sur les impacts sociaux des bibliothèques.

Il n'est pas question évidemment de prétendre ici que démarches scientifiques et démarches professionnelles – faute de mieux, utilisons cette formule qui rassemble sous un même terme des positionnements différents – sont de même nature ou qu'elles poursuivent les mêmes objectifs. Il s'agit de montrer, par simple rapprochement, qu'elles sont susceptibles dans certains cas de recourir à des procédés (observation, écoute bienveillante, décentrement) qui témoignent d'un même « souci des publics », pour reprendre l'expression employée par Irène Bastard dans son texte. C'est l'occasion par conséquent d'articuler des contributions dont les procédés d'exposition et d'analyse des données ne relèvent pas des mêmes ancrages : une partie d'entre elles, à la différence de cette introduction, ne font pas appel à des références théoriques, ne cherchent pas nécessairement à « monter en généralité ». Tous les textes réunis ici visent bien pourtant une forme d'objectivation de l'expérience des publics sans renoncer à la dimension proprement subjective de cette expérience : d'où l'idée d'une posture anthropologique. L'attention portée à une gamme très variée d'usages, des plus ordinaires aux plus rares, tout en prenant soin d'éviter jugements de valeur et postures normatives, viennent évidemment renforcer cette idée d'inscription dans le champ d'une anthropologie des bibliothèques.

Du fait même du nombre limité de sites étudiés et de leur singularité, les analyses produites ici ne peuvent évidemment pas prétendre atteindre un niveau de généralité qui permettrait d'embrasser l'ensemble des bibliothèques, quels que soient leurs tailles et leurs statuts. Un effet de seuil lié à la grande taille des bibliothèques observées ici – effet sous étudié à mon sens jusqu'à aujourd'hui –, est sans doute à l'œuvre pour expliquer une part des phénomènes qui sont rapportés. Le fait qu'il s'agisse d'établissements qui s'offrent facilement au séjour prolongé sur place (dans un anonymat protecteur que la taille des espaces contribue à garantir) doit bien sûr être mentionné également : beaucoup de choses sont justement faites pour que ce séjour se déroule dans les meilleures conditions ; il faut rappeler par ailleurs que la BnF et la Bpi sont des bibliothèques de consultation sur place, elles sont donc privées par nature de ces modalités d'usages courantes en bibliothèque municipale comme en bibliothèque universitaire qui consistent à simplement y faire

des visites courtes pour venir s'y approvisionner (ici encore, le statut de cet usage en apparence « simple » mériterait d'être réinterrogé). Tout prête à penser cependant que certains des phénomènes signalés ici (attachement à l'institution, reconnaissance de sa dimension hospitalière, façonnage des services par les usagers, etc.) sont évidemment présents sur de très nombreux autres terrains : dans les bibliothèques municipales d'une manière générale, dans les très petites bibliothèques (« points du livre » desservis par les bibliothèques départementales de prêt), dans les bibliothèques universitaires ou encore les bibliothèques spécialisées.

## RETOUR SUR CERTAINES PROPRIÉTÉS GÉNÉRIQUES DES BIBLIOTHÈQUES

Comme on le verra, les textes qui composent ce recueil permettent, chacun à leur façon, de revenir sur certaines propriétés importantes des bibliothèques : le fait qu'elles sont des institutions et des dispositifs. En apparence simples, ces deux termes présentent le défaut d'être à la fois polysémiques et très proches l'un de l'autre (au point d'être parfois interchangeables), il convient donc d'apporter quelques précisions pour justifier leur utilisation. Commençons par « l'institution bibliothèque ». Toute bibliothèque, avant même de faire l'objet de modalités de fréquentation et d'usages, s'inscrit nécessairement dans une sorte de terreau idéologique déjà là. Un terreau constitué d'éléments historiques parfois anciens (histoire nationale et histoire locale des bibliothèques), constitué de représentations collectives, issues pour partie de ces éléments historiques, et constitué également d'intentionnalités plus ou moins fortes et explicites : par exemple une politique de lecture publique ou un PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social). La bibliothèque est une institution culturelle, éducative, sociale, qui n'a pas nécessairement la même signification et les mêmes caractéristiques en fonction des époques mais également en fonction des aires culturelles où elle est déployée. Martine Poulain a proposé ainsi de comparer le modèle démocratique des bibliothèques publiques nord-américaines avec le modèle « aristo-démocratique » des bibliothèques françaises, lesquelles, à la différence des premières, ont conjugué ouverture au plus grand nombre avec sélectivité des collections<sup>11</sup>. Daniel Goldin, comme on le verra plus loin ici, témoigne d'une autre tradition culturelle et politique

---

11. Martine Poulain, « Table ronde : bibliothèque et démocratisation culturelle », in *Les 25 ans de la Bpi : encyclopédisme, actualité, libre accès*, Éditions de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, 2003, p. 169 (< <https://books.openedition.org/bibpompidou/866?lang=fr> >). Dans un autre registre, l'étude des bibliothèques populaires d'initiative communautaire en Argentine montre également d'autres aspects de l'institution bibliothèque dans ses dimensions sociales et politiques

de la bibliothèque à propos de la société mexicaine ; il fait d'ailleurs lui aussi référence à l'étalon de la « public library » nord-américaine pour appuyer sa démonstration.

Comme on le voit, la conception de la notion d'institution mise en avant ici, où le terme ne renvoie pas tant à l'idée d'organisation matérielle qu'à celle d'organisation symbolique, s'apparente à celle proposée par François Dubet dans certains de ses travaux<sup>12</sup>. En suivant plus loin la réflexion de ce sociologue, il peut se révéler intéressant dès lors d'analyser le « programme institutionnel » qui est à l'œuvre dans les bibliothèques : qu'entendent-elles « instituer » au juste et quels moyens se donnent-elles pour le faire<sup>13</sup> ? Fabriquer, via l'accès mutualisé à l'information, aux savoirs, à la culture et aux biens de loisirs, des citoyens (des étudiants dans les bibliothèques universitaires, des chercheurs ailleurs, etc.), autonomes, éclairés, « accomplis »<sup>14</sup>, telles seraient les composantes actuelles du programme institutionnel des bibliothèques. Un programme qui a bien sûr évolué au fil du temps puisqu'il intègre aussi désormais la question de la production du lien social à partir d'un espace partagé (« vivre ensemble » à la bibliothèque), et parce qu'autrefois, en caricaturant un peu, on aurait pu le résumer par cette simple formule : « Faire lire de bonnes choses à certaines personnes. »

En tant qu'institution, la bibliothèque institue des usages et, par voie de conséquence, des usagers. On enregistre régulièrement des témoignages de ce processus de transformation à la Bpi quand, par exemple, des personnes désaffiliées ou socialement disqualifiées (étudiants très précaires, retraités isolés et désargentés, personnes sans domicile fixe, etc.) déclarent se sentir « comme les autres » au sein de la bibliothèque, c'est-à-dire, temporairement,

---

(voir Charlotte Perrot-Dessaux, « Les bibliothèques populaires en Argentine », in *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, sous la direction d'Agnès Sandras, Presses de l'Enssib, 2014).

12. Dans son analyse du « déclin de l'institution », François Dubet écrit à propos de l'école : « Si le mot institution est synonyme d'organisation, la thèse du déclin n'a pas de sens [...] En revanche, si on conçoit l'institution comme un dispositif symbolique et pratique chargé d'instituer des sujets, alors la thèse du déclin de l'institution peut être défendue à propos de l'école française qui a construit un modèle de socialisation dérivé d'une forme religieuse ». François Dubet, « Déclin de l'institution et/ou néolibéralisme ? », *Éducation et sociétés*, De Boeck supérieur, 2010/1, n° 25, p. 17.

13. Voir notamment François Dubet, *L'expérience sociologique*, La Découverte, collection « Repères sociologie », 2007. F. Dubet ne parle pas dans ses travaux de l'institution bibliothèque, il parle essentiellement de l'institution scolaire, de l'hôpital ou du travail social. À la différence de l'école ou de l'hôpital, l'une des spécificités de l'institution bibliothèque moderne dans son entreprise de « travail sur autrui », pour reprendre à nouveau une formule de Dubet, c'est la grande autonomie qu'elle laisse à ses usagers (et les impasses, bien sûr, qui vont avec cette autonomie parfois illusoire et peu remise en cause).

14. Je préfère ce terme un peu vague à « cultivé », parfois trop connoté et qui prend mal en compte la dimension ludique susceptible d'apparaître dans les usages des bibliothèques publiques contemporaines.



comme n'importe quel autre usager, lecteur, chercheur, citoyen de plein droit<sup>15</sup>. À la grande différence des institutions totales analysées par Erving Goffman (asiles, couvents, prisons, etc.), les bibliothèques publiques sont bien sûr des institutions plus ouvertes et relativement permissives qui acceptent des usages variés et des formes d'appropriation individuelles et collectives. Elles partagent cependant avec les institutions totales des caractéristiques singulières qui n'ont rien d'anodin puisqu'elles sont, elles aussi, des lieux ordonnés de rassemblement, de résidence, de travail (jusqu'au travail sur soi, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises dans nos enquêtes qualitatives à la Bpi), dans lesquels un grand nombre d'individus sont placés dans la même situation et sont susceptibles d'être coupés temporairement de l'extérieur (reclus). Bref, les bibliothèques proposent un dispositif spécifique: à la fois relativement fermé et normé (coupé de l'extérieur, protégé, réglementé) et assez ouvert (ouvert au plus grand nombre, connecté au monde extérieur, modulable et que l'on peut s'approprier). En cela, la comparaison avec une institution telle que l'école paraît injustifiée.

Venons-en à la notion de dispositif. Toute bibliothèque constitue un dispositif technique doublé d'un dispositif social, un cadre propice à l'action, parfois débordé dans ses intentions initiales. Comme on le voit ici, on parle moins de l'institution au sens symbolique mais plus de l'institution « en dur »<sup>16</sup>. L'architecture de la bibliothèque, sa façade, son environnement proche, son seuil, la façon dont les espaces sont distribués en son sein, les emplacements attribués à ses occupants (personnel et usagers), son mode d'organisation, de signalement des collections et des ressources, sa proposition de services et d'animation, ses outils sur place et en ligne, etc. Tous ces éléments concourent techniquement et plus ou moins matériellement à transmettre des messages sinon à « informer » des usages: « L'espace d'une offre de communication a déjà communiqué quelque chose avant tout message », écrivait Jean-Claude Passeron au terme d'une enquête pionnière consacrée aux bibliothèques publiques à la fin des années 1970<sup>17</sup>. La bien nommée « banque d'accueil », par exemple, est un dispositif technique qui induit *a priori* une distribution

---

15. Voir à ce sujet : Serge Paugam et Camilia Giorgetti, *Des pauvres à la bibliothèque : enquête au Centre Pompidou*, Presses universitaires de France, 2014.

16. De nombreux travaux, ceux de Michel Foucault ou ceux plus récents des représentants de la sociologie des sciences et techniques (Madeleine Akrich, Michel Callon, Bruno Latour, etc.), montrent que la séparation radicale entre technique et symbolique, matérialité et discours, non humain et humain, n'a pas de raison d'être avec la notion de dispositif : assemblage hétérogène par nature (voir notamment : Jean-Samuel Beuscart et Ashveen Peerbaye, « Histoires de dispositifs (introduction) », *Terrains et travaux*, 2006/2, n° 11).

17. Jean-Claude Passeron, « Images en bibliothèque, images de bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1982, n° 2. Disponible en ligne : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001.pdf> >.

spécifique des rôles entre personnel et usagers en fonction de sa configuration matérielle. Le côte à côte égalitaire vanté dans certaines bibliothèques où l'usager a la possibilité de s'asseoir à côté du bibliothécaire, à sa hauteur, n'a pas les mêmes incidences que le face à face des deux mêmes – l'un debout, l'autre assis –, séparés par une frontière matérielle bien marquée (le bureau d'accueil équipé d'un autre bien nommé « écran »). L'installation en face à face de part et d'autre d'une banque renvoie plutôt à une culture administrative du guichet, une culture qui tend à séparer de manière plus ou moins radicale et parfois même à assujettir<sup>18</sup>. De là à dire que le premier dispositif d'accueil serait toujours un facilitateur des interactions à la différence du second, il n'y a qu'un pas que pour ma part je m'empresserai de ne pas franchir, *a fortiori* dans une culture aristo-démocratique telle que la nôtre : n'est-il pas plus intimidant ou dérangent de se trouver malgré soi contraint à une forme d'égalitarisme quand on n'en a ni l'habitude ni l'envie ? Seule une enquête de terrain en bonne et due forme permettrait ici de sortir du raisonnement bienveillant mais sans doute un peu dogmatique qui consiste à penser que les choix techniques ont les mêmes valeurs et les mêmes effets pour tous les types de publics, en tout temps, et avec tous les professionnels placés au contact des usagers. Pour filer la métaphore théâtrale, on pourrait dire que les choix techniques effectués pour programmer les espaces et les mobiliers contribuent à construire un décor-cadre exploité par des personnages qui, eux, ne sont justement pas « programmés », même s'ils répondent à des formes de détermination et agissent à travers des systèmes de dispositions variés. Des modalités d'adaptation et d'accompagnement peuvent ainsi venir atténuer ou déjouer des dispositifs parfois mal conçus ou mal vécus (humour, complicité, empathie, savoir faire professionnel, etc.). Il n'y a donc pas que de la technique et du non-humain dans l'élaboration et le fonctionnement même du dispositif.

Pour de très nombreux usagers, profiter du cadre des bibliothèques, comme on l'a vu, cela revient à apprécier leur dispositif relativement normé propice à l'autodiscipline et à la concentration, apprécier leur microcosme social, mais aussi apprécier le fait qu'elles proposent des collections, des sources d'information et des services ayant fait l'objet de choix raisonnés (même quand parfois on utilise peu ou pas ces services). La reconnaissance de l'utilité de la bibliothèque en tant qu'institution au sein d'une grande partie de la population se construit sur ce socle et vient nourrir un sentiment de confiance assez répandu (lequel pourrait paraître déplacé à l'heure où la

---

18. Voir Christophe Evans, « La place des publics », in *Quel modèle de bibliothèque ?*, Anne-Marie Bertrand (dir.), Presses de l'Enssib, 2009.

défiance institutionnelle semble se généraliser)<sup>19</sup>. Le besoin de cadre et d'institution des lycéens qui viennent massivement réviser le bac dans les bibliothèques me paraît ainsi tout à fait significatif de ce phénomène de reconnaissance institutionnelle, alors qu'il est souvent vécu au contraire comme une invalidation de l'institution. À l'image d'une grande partie des étudiants qui viennent travailler sur leurs propres documents dans les bibliothèques ou de certains actifs qui ont l'idée d'utiliser ces établissements à des fins de *coworking*, ce n'est pas la bibliothèque « plaisir » qui est alors recherchée, c'est plutôt l'environnement un peu spartiate qu'elle met à disposition et qui permet de s'astreindre sur une longue durée à des activités laborieuses, pour ne pas dire pénibles. Dans l'un de ses textes, Alain Giffard rappelait que Michel Foucault considérait la pratique de la lecture comme une « technique de soi »<sup>20</sup>; on pourrait, dans le même esprit, dire que la bibliothèque, avec son dispositif singulier, ses ressources, les publics qui y sont assemblés, rend opérationnelles des « techniques de soi », à commencer par un ensemble de « techniques du corps » qui s'apprennent et s'expérimentent grâce à certaines procédures mises en place par la bibliothèque et au contact des autres usagers : consulter/lire, chercher des livres ou des informations en public, s'asseoir à une table pour y travailler longtemps, adopter une attitude calme et discrète au milieu des autres, respecter le règlement, etc.<sup>21</sup> Encore une fois, l'erreur serait de penser ici que rien n'échappe au dispositif. Les usagers des bibliothèques, inventifs, parfois un peu rebelles, ou tout simplement indifférents aux injonctions de l'institution, reconditionnent à leur façon les dispositifs auxquels ils se confrontent. J'avais proposé dans un autre texte d'utiliser le terme « d'usage », sans intention péjorative, pour illustrer la façon dont les lycéens impriment leur marque dans les bibliothèques en venant y réviser en groupe sans utiliser les collections et les ressources mais en y important des codes juveniles qui sont plus

---

19. Pour prendre l'exemple des bibliothèques municipales, dans l'enquête de population de 2016 commanditée par le ministère de la Culture, 5 % seulement des personnes âgées de 15 ans et plus en France trouvent que ces équipements sont peu utiles (16 % des personnes qui déclarent ne jamais les fréquenter), 86 % de l'ensemble des personnes interrogées (quel que soient leurs rapports aux bibliothèques municipales) sont très ou assez satisfaites de la diversité des collections ; dans la même enquête, 1 % seulement des personnes ne fréquentant pas les bibliothèques municipales ou les fréquentant moins d'une fois par mois déclarent que leur cadre ou leur ambiance n'est pas agréable. « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 », TMO-Ministère de la Culture/DGMIC.

20. Alain Giffard pensait plutôt ici aux pratiques de lecture immersives, réflexives : des lectures de soi, plus que de simples activités de déchiffrage ou de survol. Voir Alain Giffard, « Des lectures industrielles », in Christian Fauré, Alain Giffard et Bernard Stiegler, *Penser la mécroissance : quelques réflexions d'Ars industrialis*, Flammarion, 2009.

21. Marcel Mauss, « Les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, Presses universitaires de France, collection « Quadrige », 1950.

ou moins bien supportés<sup>22</sup>. Il serait erroné – au plan méthodologique comme au plan stratégique – de penser que l'installation lycéenne est illégitime et contre-productive (au sens de l'institution, il y a souvent plus de chahut que de travail). Quand on y réfléchit avec l'exemple de la Bpi, cette installation n'a en soi rien d'anormal ou d'illogique : l'accès libre, autonome, faiblement contrôlé, la configuration spécifique des espaces (de très grandes tables que l'on peut occuper en grand nombre), le fait que l'établissement soit central et logé au cœur d'un grand centre culturel, l'ont en quelque sorte bien préparée et ce sont des configurations que l'on retrouve bien sûr dans les bibliothèques publiques de centre ville.

On pourrait ainsi proposer de faire la distinction entre dispositif primaire et dispositif secondaire. Le premier serait produit par l'institution et ses différents programmistes, le second résulterait de l'intervention des publics (tous les publics) à la faveur de la répétition de leurs usages et de leurs routines. À la différence d'autres institutions culturelles les bibliothèques se prêtent assez facilement aux interventions actives de leurs publics, c'est bien ce qui les rend si singulières et « attachantes ». Il ne faut pas oublier enfin de signaler que l'enquête – ou toute forme de restitution des usages et des expériences vécues – est également un dispositif technique et humain ayant des incidences sur la nature des données produites. On aura l'occasion de le vérifier ici à plusieurs reprises à travers des récits « d'expérience des bibliothèques » collectés à la faveur des enquêtes quantitatives ou qualitatives ainsi qu'à travers des « expériences » professionnelles (expérience de professionnels et expérimentations conduites à la faveur de propositions de services ou d'activités culturelles).

## POUR LIRE UNE BIBLIOTHÈQUE

Pour bien « lire une bibliothèque » – je reprends à mon compte la formule particulièrement appropriée employée par Daniel Goldin dans l'interview qu'il a accordée à Muriel Amar – il pourrait donc se révéler très utile d'étudier en détail son dispositif général, de bien l'appréhender en tant qu'institution et, bien entendu, de faire l'effort de passer par le regard de ses usagers effectifs, c'est-à-dire se donner les moyens de témoigner de leur expérience propre et de faire l'expérience de leur point de vue<sup>23</sup>. C'est avec cette grille de lecture que l'ensemble des contributions qui vont suivre peuvent être lues et liées entre

---

22. Christophe Evans, « Slow lib : ralentir ! bibliothèque ! », *Lectures*, n° 179-180, janvier-février-mars-avril 2013.

23. Un troisième niveau consisterait à étudier la bibliothèque en tant qu'organisation avec les outils de la sociologie des organisations et de la psychosociologie.

elles. Deux points de méthode pour conclure sont à souligner pour évoquer certaines limites de notre projet. Le premier, qui est un rappel, concerne le prisme des grands établissements : il ne faudrait pas à partir de celui-ci, par exemple, déduire que la demande d'environnements culturels publics spatiales est générale et dominante<sup>24</sup> ; mais il ne faudrait surtout pas non plus mettre de côté ce besoin qui s'exprime assez clairement et qui en dit long de la demande d'institution au sein d'une partie de la population : si la bibliothèque mérite encore parfois d'être « dé-bureaucratisée », elle ne profite pas nécessairement de toutes les formes de dés-institutionnalisation<sup>25</sup>. Le second rappel, et non des moindres, pointe un angle mort de la réflexion et est explicitement signalé dans la formule « publics effectifs » employée plus haut. Le besoin d'institution de nombreux publics présents doit en effet être tempéré par la prise en compte d'une attitude de rejet de l'institution par certaines populations absentes des bibliothèques, attitude qui n'apparaît pas dans le périmètre de notre ouvrage puisque les données analysées ici portent sur les fréquentants. Un dispositif ouvert pour les uns (accessible, gratuit, « généreux ») peut demeurer un dispositif fermé pour de nombreux autres comme le montrent notamment les travaux de Denis Merklen<sup>26</sup>.

---

24. Dans l'enquête nationale TMO-2016 déjà citée, près du quart tout de même des personnes interrogées âgées de 15 ans et plus (23 %) considèrent que les bibliothèques municipales sont des lieux de travail propices à l'étude, une ventilation sur la population des 15-24 ans donnerait sans doute un pourcentage encore plus fort. « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 », *op. cit.*

25. Christophe Evans, « Jusqu'où peut-on dés-institutionnaliser la bibliothèque ? », in *Bibliothèques troisième lieu*, Amandine Jacquet (dir.), Association des bibliothécaires de France, collection « Médiathèmes » n° 14, 2015.

26. Denis Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Presses de l'Essai, 2018.